



Communiqué de presse

28/01/2019

Une mobilisation en forte hausse pour la deuxième édition

« Mon observatoire du développement durable »

La 2^{ème} enquête « Mon observatoire du développement durable » menée dans les établissements et services sanitaires et médico-sociaux, s'est déroulée entre le 31 mai et le 30 septembre 2018 à l'initiative des pouvoirs publics, de l'ANAP et des fédérations*. Son objectif : aider les établissements à évaluer leur maturité autour de cinq volets correspondants aux enjeux majeurs dans le domaine : gouvernance, enjeux sociétaux, social, environnement et économie.

Une mobilisation en forte hausse

Cette édition a mobilisé 947 établissements et services volontaires, soit un **nombre de structures répondantes multiplié par deux** par rapport à la campagne précédente (contre 426 en 2017). Le secteur médico-social est également plus largement représenté avec 43 % de répondants (contre seulement 29 % en 2017).

Les résultats tirés de cette nouvelle campagne sont présentés dans le rapport « Mon observatoire du développement durable » accessible sur anap.fr. Ils permettent d'identifier un certain nombre de tendances relatives à la maturité des établissements :

- « La maturité sur les **enjeux sociétaux** – et dans une moindre mesure **socials** – est la plus élevée (taux médian* à 50%) ». Les enjeux de qualité de vie au travail sont identifiés par une grande majorité des structures répondantes.
- **Le volet économique** passe de 35 % l'année dernière à 44 % de taux médian*. Les enjeux d'achats durables se consolident.
- **Le volet environnemental** témoigne d'évolutions disparates (taux médian* de 30 %). Si les structures ont déclaré un plus fort recours aux énergies renouvelables et ont globalement engagé une politique de diminution de leur consommation totale d'énergie, elles témoignent également de leur difficulté à suivre les politiques menées dans ce domaine.
- **Le volet gouvernance**. Même si elles sont de plus en plus conscientes des enjeux associés, les structures peinent encore à intégrer, à formaliser et à suivre les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux dans leurs démarches et procédures internes (31% de maturité globale).

Plusieurs pistes proposées pour structurer une démarche de développement durable

Avec un nombre de répondants doublé, la campagne 2018 apparaît plus représentative et traduit donc des réalités plus hétérogènes en fonction de la nature et de la taille de l'établissement concerné. **Les structures manifestent globalement un intérêt croissant pour ces questions mais ne parviennent pas toujours à s'en emparer dans le cadre d'une démarche formalisée.** Le rapport propose ainsi des pistes d'action graduées pour aider ces structures à sauter le pas :

- réaliser une première phase d'état des lieux et de diagnostic en comparant la structure aux établissements du même secteur et de même taille et identifier les parties prenantes à la démarche ;
- intégrer les axes prioritaires du diagnostic dans leurs engagements stratégiques et les associer éventuellement à des indicateurs de suivi ;
- identifier et former les personnes ressource en interne sur ces questions et soutenir les initiatives des professionnels en la matière ;
- évaluer ponctuellement plusieurs indices de consommation (déchets, eau, énergie notamment) et mettre si possible en place une véritable démarche d'évaluation annuelle de ces résultats à l'aide d'indicateurs de suivi.

En 2019, la troisième campagne des données de « Mon observatoire du développement durable » permettra d'évaluer la poursuite de la dynamique des structures concernées sur les différents volets prévus dans la convention.

*Chaque question permet aux répondants de se classer sur une échelle de 1 à 5. Pour chaque enjeu, un niveau de maturité médian a été calculé

*L'Observatoire du développement durable a été créé dans le cadre de la convention sur le développement durable signée en mai 2017 par les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social (FHF, FEHAP, FHP, UNICANCER, Nexem, UNIOPSS, FNEHAD, SYNERPA, FNAQPA), les pouvoirs publics (ministère des solidarités et de la santé, ministère de la transition écologique et solidaire) et l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP).

Contacts presse :

Ministère des solidarités et de la santé :

- Direction générale de l'offre de soins : Alexandra Béchard - alexandra.bechard@sante.gouv.fr

- Direction générale de la cohésion sociale : Chimène Mandrin - dgcs-com@social.gouv.fr

ANAP : Lamiel Denisse - lamiel.denisse@anap.fr